

# Cap plein SUD

## Sommaire

- Éditorial
- Informations du CRE
- La grande région



## Editorial

### Le CRE, dernier rempart des salariés de Champagne-Ardenne

Certaines questions posées en janvier 2015 ne sont toujours pas traitées en décembre. Comment cela est-il possible ? Pourquoi ?

1. Est-ce une stratégie de la direction (travail de sape ?) pour que les instances régionales élues ne puissent plus fonctionner et acceptent de se regrouper à Metz avant même les prochaines élections ?
2. Est-ce une manifestation du mépris de la direction pour ses instances ?
3. Est-ce une conséquence des mauvaises conditions de travail du président (suppression des échelons régionaux avant la réalité de la grande région) ?

Comment ça se manifeste ? Chaque mois, pour la même question, le président du CRE

- explique pendant 10 minutes pourquoi il n'a pas transmis les documents préparatoires aux élus,
- indique de délai probable dans lequel il pourra donner les éléments (rarement tenu)
- provoque les élus par des affirmations tendancieuses et génère un débat artificiel pour occuper le temps et de ne pas aborder les points importants de l'ordre du jour.

**Les élus SUDFPA ne lâche rien ! Ils continuent :**

- à dénoncer les irrégularités,
- à informer les salariés des données économiques,
- à porter la voix des salariés,
- à décrire la réalité du travail et des difficultés des salariés.

**À force de persévérance, les élus SUDFPA, toujours présents, obtiennent des résultats :**

- **(In)égalités salariales F/H**, 11 mois pour obtenir les données mais quand la Direction a extrait les chiffres, le Président a reconnu que **les inégalités salariales en Champagne-Ardenne étaient pires qu'ailleurs...** information qui aurait été « noyée » dans les données de la grande région !
- **Agressions** : les directions des centres devraient avoir été sensibilisées à la conduite à tenir en cas d'agression (porter plainte, réunir le CHSCT, etc.) ; à vous de vérifier la mise en œuvre !
- **ICP** : les indemnités de congés payés 2013 ont été versées ; on ne lâche pas l'affaire et demandons le versement de 2014 et 2015.

## Informations du CRE

Il y a 97 **véhicules de service** sur le Grand Est dont...18 en Champagne Ardenne ! Allez... on vous aide à calculer, ça fait 18,5 % des véhicules (18/97) alors que notre région représente 45 % du territoire (25000/57000 km<sup>2</sup>) ; est-ce là, la juste répartition version Grand Est alors que les élus demandent depuis des mois que cette répartition soit modifiée ?

Voiture personnelle : **l'AFPA reconnaît qu'elle ne peut obliger un salarié à prendre son véhicule.**

**Fermeture d'été** : les dates ont été négociées avec le Conseil régional on ne sait plus quand, ni par qui, **mais sans aucun doute sur la période la plus chère de l'année !**

**CSE<sup>1</sup> 2014, ICP<sup>2</sup> 2014 et 2015**, le feuilleton continue. **Toujours la promesse que les ICP seront versées le mois prochain** (mais on ne sait pas quel mois...) et forte présomption que les 5 jours de congés d'enseignement devront être posés manuellement pour permettre un contrôle individuel.

**(In)égalité salariale F/H** : malgré la reconnaissance d'écart salariaux très importants entre les femmes et les hommes dans la région, **SUDFPA s'inquiète d'une véritable volonté de la direction de faire aboutir les rattrapages prévus dans l'accord** (terminé fin d'année dernière et qui intégrait une rétroactivité à avril 2014). En effet, toutes les régions ont bénéficié de rattrapages sauf la Champagne-Ardenne...les dossiers ayant été transmis très (trop ??) tardivement

**Entretiens individuels** : Le président reconnaît que peu d'entretiens de développement ont eu lieu. **Les élus SUDFPA dénoncent les difficultés pour les salariés d'obtenir les formations liées à leur projet** puisque la direction exige qu'elles soient demandées dans le cadre des entretiens... qui n'ont

pas lieu. **De plus, SUDFPA réclame le droit pour les salariés d'être reçu en entretien pour leur mi-carrière (45 ans) et leur fin de carrière (55 ans)** comme indiqué dans les accords.

**Promotions** : 7 promotions formateur à F-expert et 5 F-expert à F-conseil (1 Reibel, 1 Troyes, 3 Reims) ont été demandées (par les Directions)

**Note du rédacteur** : *aux dernières nouvelles, toutes ces promotions seraient acceptées mais nous pouvons nous demander pourquoi aussi peu de demandes sont faites pour la promotion F-expert à F-conseil sur certains établissements... et pourquoi le groupe fermé perdure depuis 2009 sans propositions honnêtes pour les formateurs le constituant.*

## La grande région

Plusieurs foyers de revendications se sont allumés en Lorraine à Saint-Avold, Metz et Nancy notamment.

Comme eux, nous déplorons, au cours de l'année 2015 :

- les **passes-droits**, les petits arrangements entre amis qui ont été, une fois de plus le moyen préférentiel de **recrutement** (postes de manager pourvus avant même que l'offre ne paraisse, embauche de CDD sur certains postes vers lesquels des salariés CDI auraient pu évoluer)
- le début de **l'externalisation** de nos **cuisines**
- des **formations** que l'on **ferme** en profitant de l'opportunité du départ d'un formateur
- la **dégradation** croissante de notre **outil de travail** influe sur la qualité et la pérennité des formations. Malgré les interventions des CHSCT, les conditions de travail sont de plus en plus dégradées dans certains centres (plateaux techniques non conformes, manque de personnel, lourdeurs administratives...)

<sup>1</sup> CSE : congé spécial d'enseignement

<sup>2</sup> ICP : indemnité de congés payés

**Bernard Maillard, Philippe Lhuillery, Brigitte Léonard, Sophie Nicolas et Dominique FAURE,**

Ces éléments ne sont par nature ni complets ni officiels et ne reflètent que l'opinion et les interventions des élus SUD. L'intégralité du procès-verbal du CRE est consultable dès son adoption sur le site du CRE.